

Département de Meurthe-et-Moselle – Arrondissement de BRIEY

Commune de BASLIEUX

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUIN 2024

Date de la convocation : 13 juin 2024

Date d'affichage : 27 juin 2024

Nombre de conseillers : en exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11

Etai(en)t présent(s) : MULDER Daniel, CANDELA-NICHIL Annick, AKIL Dalila, POULAYON Angélique, COLA Bruno, ENTZINGER Stéphane, FRANCOIS Noël, KLEIN Raymond, RICHY Georges, RITTER Denis, SOBLET Philippe.

Etai(en)t excusé(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Public : oui

Le Maire ouvre la séance à 20h05 et présente l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 28/03/2024 (pièce jointe à la présente),
- Encaissement de 2 chèques de M. MICHEL et M. L'HUILLIER pour la réfection des volets de l'école d'un montant de 793,10€ chacun
- Délégué communautaire
- Délibération exploitation Parcelle 33
- Adhésion de la commune de ROCHONVILLERS au SMIUV Fourrière du Jolibois
- Adhésion à la Mission Locale du Bassin de Longwy (aide et insertion des jeunes)
- Mise en œuvre de la télétransmission des actes AFR soumis au contrôle de l'égalité
- Remboursement facture tracteur à LAPROYE Tanguy d'un montant de 17,01€
- Assemblée Générale sur la répartition du capital social de la société SPL-XDEMAT le 28 juin 2024
- Questions diverses.

Désignation du secrétaire de séance :

Stéphane ENTZINGER se propose comme secrétaire de séance.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Point 1 : Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 28/03/2024 qui avait été envoyé avec la convocation de ce conseil.

A l'unanimité, le conseil valide le procès-verbal de la séance du 28/03/2024.

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0

Point 2 : Encaissement de 2 chèques de M. MICHEL et M. L'HUILLIER pour la réfection des volets de l'école d'un montant de 793,10€ chacun

M. MICHEL et Mme L'HUILLIER accompagnés des enfants étaient présents. Maël et Mathis se sont excusés des dégradations commises ainsi que les parents qui regrettaient cette situation. A l'unanimité, le conseil valide l'encaissement des deux chèques d'un montant de 793,10€ chacun.

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0

Point 3 : Délégué communautaire

Suite au décès de Mme Sabine Ritter, Le Maire fait part à l'assemblée de la nécessité de procéder à l'élection d'un délégué communautaire.

M. Raymond KLEIN se porte candidat.

A l'unanimité, le conseil valide l'élection de M. Klein Raymond comme délégué communautaire.

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0

Point 4 : Délibération exploitation parcelle 33

A l'unanimité, le conseil valide l'exploitation de la parcelle 33 destinée aux affouagistes pour l'exercice 2024/2025.

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0

Point 5 : Adhésion de la commune de Rochonvillers au SMIVU Fourrière du Jolibois

A l'unanimité, le conseil valide l'adhésion de la commune de ROCHONVILLERS au SMIVU Fourrière du Jolibois 54580 MOINEVILLE.

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0

Point 6 : Adhésion à la mission locale du bassin de Longwy

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune adhère à la Mission Locale du Bassin de Longwy. Il rappelle également les objectifs principaux de la Mission Locale de Longwy :

- Accompagner les jeunes de 16 – 25 ans dans leurs objectifs de vie (professionnels et personnels)
- Aide administrative pour les jeunes
- Proposition de formations diverses

Le conseil émet un avis favorable au renouvellement à l'adhésion à la Mission Locale du Bassin de Longwy et au versement de la participation financière pendant toute la durée du mandat d'un montant total de 645,60€ divisible en trois tiers.

- Pour : 10
- Contre : 0
- Abstention : 1

Point 7 : Mise en œuvre de la télétransmission des actes AFR soumis au contrôle de légalité

M. le Maire informe que la délibération à prendre est à faire par les membres de l'AFR et non par ceux du conseil municipal.

Point 8 : Remboursement facture à M. Tanguy LAPROYE d'un montant de 17€01

A l'unanimité, le conseil émet un avis favorable au remboursement de la facture à M. Tanguy LAPROYE d'un montant de 17€01.

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0

Point 9 : Assemblée générale sur la répartition du capital social de la société SPL-XDEMAT

A l'unanimité, le conseil approuve la nouvelle répartition du capital social de la société SPL-Xdemat et donne le pouvoir au représentant de la collectivité pour voter cette nouvelle répartition de son capital social.

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 0

Informations et questions diverses :

- M. le Maire informe le conseil que la mairie a reçu un certificat administratif de paiement pour la subvention (DETR 2023) d'un montant de 9287€ suite aux travaux de voirie rue de la Chapelle et chemin de la Corvée.
- M. le Maire informe le conseil des subventions attribuées au titre du programme national Ponts « Travaux » (CEREMA) : 102126€ et 77043€.
- M. le Maire informe le conseil de la convention reçue de la Fondation du Patrimoine qui nous accorde une aide financière de 7000€ pour la rénovation du lavoir.
- M. le Maire informe le conseil du courrier reçu de M. Alain REMEL, de l'office national des combattants et des victimes de guerre, pour nous signaler les détériorations du sol

aux abords de la nécropole nationale de Grand Champ : les rouages des motos seraient à l'origine des dégâts occasionnés. La gendarmerie a été informée.

- Concernant le bois au niveau de la vente des différentes essences, M. le Maire informe le conseil du montant des ventes pour un total de 41415,75€, ainsi que la somme approximative pour la partie « affouagiste » : 4005€. A l'occasion, M. le Maire informe le conseil que la société Baradello demande 198€ pour la mise en sécurité des lots de bois de chauffage et que l'ONF nous facture 390€ pour gérer le dossier !
- Au niveau des ponts et de l'étude 4 saisons par la société NOEMIS, une nouvelle facture de 1428€ TTC est à payer suite au rapport d'expertise à fournir à la DREAL.
- Au niveau des manifestations : la fête de l'été s'est très bien déroulée, une belle réussite (1300€ au niveau des recettes). Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, plus de 20 personnes ont répondu favorablement et des initiatives sont en cours pour le passage du Tour de France féminin le 15 août. Concernant la commémoration de la bataille du 22 août, la cérémonie est programmée au dimanche 25 août à 10h30. Un courrier d'invitation a été envoyé à M. le lieutenant-Colonel Sébastien FRAPPART, Commandant le centre de formation des militaires du rang/151ème RI. Une exposition est également prévue le même jour à la maison Jean Vodaine.
- Suite à une rencontre avec Mme CONRARD pour l'écoulement de l'eau sur la voie publique, les éléments fournis ont été envoyés au SIEP. Affaire à suivre.
- En ce qui concerne la fête patronale du 29 et 30 juin à Doncourt-Cités, la société Enedis a été contactée pour la pose d'un coffret électrique.
- Toujours à Doncourt Cités, M. le Maire informe le conseil qu'une tentative d'effraction sur le défibrillateur a eu lieu dernièrement. La gendarmerie a été prévenue.
- Dernier point évoqué : le classement des kms de voirie et son impact sur la DGF. Selon les informations reçues, la commune de Baslieux devrait avoir une augmentation de 10 000€ au niveau de la DGF !!! M. le Maire informe le conseil qu'il avait donné son accord de principe (rien n'a été signé) mais que la société Geoptis qui gère les dossiers nous demande de signer un bon de commande d'une valeur de 3600€ !!! Le conseil préfère attendre avant de donner son accord.

La séance est levée à 21h30.

ENTZINGER Stéphane
Secrétaire de séance



MULDER Daniel
Maire



